ANNEXE V

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxonomie de l'UE

classification qui établit

une liste des activités

environnemental. Pour

l'instant, ce système ne

durables sur le plan

contient pas de liste

des activités durables

sur le plan social. Les

investissements

durables ayant un objectif

environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.

est un système de

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1, 2 et 3 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5 du règlement (UE) 2020/852

Nom du produit : TRUSTEAM ROC EUROPE

Identifiant de l'entité juridique : 9695005X36EGTDTPSK89

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables] Non Il a réalisé des investissements Il a promu des caractéristiques durables ayant un objectif environnementales/sociales (E/S) et environnemental: 0% bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables dans des activités économiques considérées ayant un objectif environnemental dans des comme durables sur le plan activités économiques considérées comme environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE dans des activités économiques non considérées ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan comme durables sur le plan environnemental environnemental aux termes aux termes de la Taxonomie de l'UE de la Taxonomie de l'UE ayant un objectif social ★ Il a réalisé des investissements Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a durables ayant un objectif social: réalisé aucun investissement durable 98.17% au 30/12/2022



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier at-il été atteint ?

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes. L'objectif du fonds est un objectif social : investir dans les sociétés leaders en termes de satisfaction client. Le taux de satisfaction client donne une indication sur le degré de "responsabilité" des entreprises (analysé par le prisme client) dans lesquelles nous sommes investis. Le détail de notre processus d'investissement est détaillé <u>ici</u>. Le principal indicateur de durabilité utilisé est un indicateur social : « le taux de satisfaction client » des sociétés sur lesquelles le fonds est investi. Des indicateurs extra-

financiers (33) sont suivis, ex post, tous les trimestres pour évaluer la performance du fonds par rapport à son indice de comparaison.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les deux principaux indicateurs de durabilité suivis sont les suivants :



La performance extra-financière de Trusteam ROC Europe est comparée à celle de son indice de référence, l'Eurostoxx50 TR.

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le reporting mensuel du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ? [inclure la question relative aux produits financiers lorsqu'au moins un rapport périodique précédent a été fourni conformément à la section 1 du chapitre V du règlement délégué (UE) 202x/xxx de la Commission)

N.A.

impacts négatifs les plus significatifs des décisions facteurs de durabilité liés aux questions environnementales,

Les principaux impacts négatifs sont les

d'investissement sur les sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ? finclure la question dans le cas où le produit financier comprend des investissements durables]

De nombreuses études académiques ont montré que la satisfaction client est bien le «

chainon manquant » permettant de faire le lien entre la performance financière et la performance extra-financière. La satisfaction client est donc au coeur de la performance extra-financière des entreprises. En effet, les attentes des clients ont évolué : pour être satisfait, le client attend des entreprises plus de responsabilité. Pour satisfaire cette attente, les entreprises doivent aligner leurs intérêts avec ceux des parties prenantes (employés, clients...) et s'organiser autour d'une « raison d'être » qui, au final, produit un impact positif sur l'entreprise toute entière. Plus de détails à retrouver dans notre Livre Blanc publié en 2018 et consacré au sujet (disponible sur demande).

Notre politique d'exclusion, explicitée dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, permet de sélectionner des investissements qui ne détériore pas un objectif social ou environnemental. Par ailleurs, le suivi ex-post d'une trentaine d'indicateurs extra-financiers, publiés trimestriellement, nous permettent également de renforcer ce contrôle.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement via notre <u>politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité</u>. Les PAI (principales incidences négatives) sont également suivis après l'investissement dans nos reportings extra-financiers, publiés trimestriellement et semestriellement.

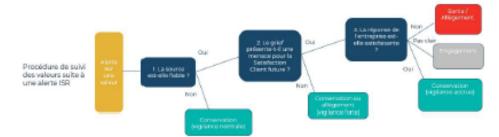
Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Ces principes sont pris en compte dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, disponible ici :

http://www.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/Documents_Mentions_legales/Politique_ sur_la_prise_en_compte_des_risques_de_durabilite.pdf

Ils sont également pris en compte dans notre politique de gestion des controverses : Une controverse est identifiée directement par le gérant (article de presse, rapport d'ONG...).

Une fois une controverse identifiée, elle est analysée pour savoir si sa source est fiable, et si son grief porte sur un sujet qui pourra influer sur la satisfaction client future. Si c'est le cas, la réponse de l'entreprise est alors analysée. Si celle-ci est clairement insuffisante, son éligibilité peut être remise en cause. Si la réponse est appropriée, elle est gardée en portefeuille. Et si la réponse n'est pas suffisamment claire, une procédure d'engagement à



plus long terme est ouverte : il s'agit de dialoguer avec l'entreprise afin de mieux comprendre ses pratiques et de l'aider à les améliorer.

Au cours de la période, les controverses ci-dessous ont été identifiées :

- MICHELIN: rappel de 17 000 véhicules aux Etats-Unis.
- ING: contraint de payer près de 53k\$ à l'ACCC pour avoir manqué des échéances liées aux données des consommateurs.
- VOLVO: rappel de camions ayant des réservoirs d'air défectueux aux Etats-Unis.
- MICHELIN: supprimerait 451 postes en France en 2023.
- UCB : enquête aux États-Unis sur un conflit avec Teva à la suite de l'invalidation d'un brevet sur le traitement de la maladie de Parkinson
- SCHNEIDER: mis en examen pour une entente sur les prix sur le marché français.
 Schneider Electric doit fournir une garantie bancaire de 20 millions et une garantie en numéraire de 80 millions.
- SCHNEIDER: accusé par Mediapart d'évasion fiscale.
- ADIDAS : accusé de greenwashing par Zéro Waste France.
- OCADO: système de bonus approuvés pour les dirigeants malgré les préoccupations de certains actionnaires.
- SAINT-GOBAIN : le gouvernement UK reproche aux fabricants (Saint-Gobain, Kingspan...) dans une lettre à la «Construction Products Association» de ne pas prendre d'engagement financier rapide sur la remise aux normes de sécurité à la suite de l'incendie de la tour Grenfell
- SAINT-GOBAIN: pression d'un activiste pour le remplacement de P.A. de Chalendar par un président indépendant.
- VOLVO: la Cour de justice de l'UE a donné l'autorisation à un plaignant espagnol de poursuivre en justice les constructeurs de camions, dont Volvo, pour obtenir une indemnisation dans le cadre du cartel de ces constructeurs de camions.

Sur la période, Adidas et Technogym ont été sorties pour des raisons extra-financières (satisfaction client).



Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ? [inclure ce paragraphe si le produit financier a pris en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité]

Les principales incidences négatives (PAI) sont prises en compte en amont de l'investissement via notre politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité, disponibles <u>ici</u>. Les PAI sont également suivis après l'investissement dans nos reportings extra-financiers, publiés <u>trimestriellement</u> et <u>semestriellement</u>.



Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : année 2022

Principaux investissements	Secteur	% de l'actif	Pays
ASML Holding	Information Technology	5,74%	Pays-Bas
UCB S.A.	Health Care	4,71%	Belgique
Adyen	Industrials	4,42%	Pays-Bas
SVENSKA HANDELSBANKEN	Financials	4,32%	Suède
Signify	Industrials	4,24%	Pays-Bas
Fineco	Financials	4,00%	Italie
samse	Consumer Discretionary	3,75%	France
Amadeus	Information Technology	3,62%	Espagne
Volvo AB Class B	Industrials	3,37%	Suède
Hermès	Consumer Discretionary	3,27%	France



Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

Au 31/12/2022, 98.17% des investissements (hors liquidités et dettes d'états) étaient durables. 1.83% étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social) en cours de labellisation par le label ISR). La labellisation a été obtenu le 15 mars 2023.

L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.



(inclure la remarque pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

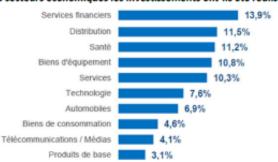
- Le chiffre d'affaires reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- Les dépenses d'investissement (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte;
- Les charges d'exploitation (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

[inclure la remarque uniquement pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (EU) 2020/852]

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

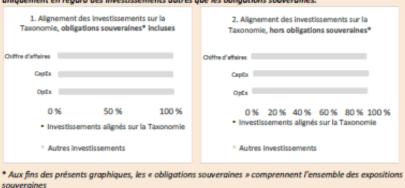




Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le fonds poursuit un objectif social et s'engage à avoir un taux d'alignement à la taxonomie de l'UE de 0%.

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.



- Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%
- Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ? 0%



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif

100%

Quelle était la part des investissements durables sur le plan social?

Au 30/12/2022, la part des investissements durable sur le plan social était de 98.17%. 1.83% étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social) en cours de labellisation par le label ISR). La labellisation a été obtenu le 15 mars 2023.



Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable cours de la période de référence ?

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans l'indice Morningstar Developed Markets Total Return en euro, dividendes réinvestis tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence. L'intention est d'avoir un « impact positif », d'après la classification de l'Impact Management Project.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extrafinancières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power);
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires, financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...), pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

[inclure la remarque concernant les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 qui investissent dans des activités économiques environnementales qui ne sont pas des activités économiques durables sur le plan environnemental]

sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.



Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?

La performance extra-financière de Trusteam ROC Europe est comparée à celle de son indice de référence, l'Eurostoxx50 TR.

Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

[inclure la remarque concernant les produits financiers lorsqu'un indice a été désigné comme référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier]

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le <u>reporting mensuel</u> du fonds.

- Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?
 49% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux de l'EuroStoxx 50
 (le fonds surperforme 59% des indicateurs environnementaux, 45% des indicateurs sociétaux, et 29% des indicateurs de gouvernance). Ensemble des indicateurs étudiés à retrouver dans le rapport de performance ESG.
- Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ? N.A.